

Dossier de presse 7 novembre 2017



Présentation d'un projet innovant :

Le Lycée de Vue Belle recycle les bâches du TCO pour en faire des sacs!





Communiqué



Le Lycée de Vue Belle recycle les bâches du TCO pour en faire des sacs!

Dans le cadre d'un projet interdisciplinaire, les élèves du lycée de Vue Belle des Métiers de la mode, ainsi que les élèves de ARCU ont créé cette année la mini-entreprise, « HE », afin de valoriser et de vendre les réalisations des élèves. Cette action a pu être menée notamment grâce au partenariat passé avec le Territoire de la Côte Ouest, reposant sur le recyclage de ses bâches de communication.

Les enjeux sont multiples : pour le Lycée, permettre aux élèves de la section Mode de travailler sur de nouvelles matières, à ceux de la section ARCU sur la création d'une mini-entreprise et au TCO de donner une seconde vie à ses bâches publicitaires.

Une convention a donc été signée entre les deux entités, en février 2017, afin de poser les objectifs et de régulariser le partenariat.

Les élèves ont pu commencer à travailler les matières et les modèles avec leurs professeurs de la section Mode et celui de la communication.

Design, graphisme, gabarit, finition, couture, toutes les facettes de la création et de la confection ont été abordées afin de confectionner des échantillons, des modèles et des produits.

Car le projet ne s'arrête pas à la confection. Les élèves du lycée ont en effet l'ambition de vendre les sacs et pochettes grâce à la mini-entreprise qu'ils ont créée et de proposer à d'autres entreprises de les personnaliser à leur effigie.

Affaire à suivre ...

L'origine du projet

Compétent dans le domaine de l'environnement, le TCO mène, soutient et encourage les actions de protection de l'environnement.

C'est dans ce cadre, que l'idée d'un projet de partenariat visant à réutiliser les bâches de communication afin de les transformer en objets est née, entre le Lycée Professionnel de Vue Belle et sa section Métiers de la Mode, en particulier, et la communauté d'agglomération, Territoire de la Côte Ouest.

Une convention de partenariat a donc été signée entre les deux organismes pour une durée de 3 ans, le TCO s'engageant à fournir au Lycée des bâches usagées et le Lycée Professionnel de Vue Belle à travailler avec les élèves sur le recyclage de ces bâches.

Un projet qui en a créé d'autres ...

Dans un premier temps, les élèves des Métiers de la mode ont créé, avec les bâches du TCO, des sacs personnalisés au logo du lycée.

Avec leur professeure, les élèves ont tout d'abord travaillé sur la découverte des matières.

Quels modèles pourraient être créés à partir de ces bâches en PVC ? Comment en faire un gabarit ? Comment découper les bâches en respectant les visuels ? Comment les accessoiriser ?...

Autant de questions auxquelles il a fallu répondre afin de confectionner des échantillons.





Les élèves de la section Mode ne sont pas les seuls à travailler sur ce projet.

Il fait en effet appel à différentes compétences présentes au sein de l'établissement. Ainsi, les élèves et professeurs des filières de la communication-marketing, du commerce et de la création d'entreprises et du pôle développement durable sont également de la partie.

Création d'une mini-entreprise HE au lycée de Vue belle

Is envisagent déjà de solliciter des entreprises afin de leur proposer de personnaliser avec leur logo les sacs et pochettes créés à partir des bâches.

Une mini - entreprise a donc été créée, dénommée « HE ».

HE propose des produits fabriqués dans les ateliers du lycée.

Les entreprises réunionnaises qui souhaiteraient bénéficier du savoir-faire des élèves du lycée pourront solliciter les mini-entrepreneurs.

C'est la classe de 1ARCU qui s'occupera de la médiatisation et de la promotion des produits créés.

De la recherche de l'idée à la vente du produit, les élèves ont travaillé toutes les étapes de la gestion de ce projet. Et ils se sont rendus compte que la minientreprise, c'est une création d'entreprise grandeur réelle!

La mini-entreprise est une entreprise créée et gérée par des jeunes de 14 à 25 ans durant l'année scolaire. Le but est d'initier ces jeunes à la vie économique et au monde de l'entreprise en leur faisant réaliser l'ensemble des tâches.

C'est l'application du célèbre « learning by doing »...

La mini-entreprise fonctionne sur le modèle d'une société anonyme et développe un produit ou un service en vue de sa commercialisation.



Un projet lycée - collectivité, une ambition partagée

Un tel exercice permet de développer l'esprit d'entreprendre chez les jeunes et de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Cela fait appel au respect des valeurs communes comme l'éthique, l'engagement, le partage et la solidarité.

Encadrés par un professeur et un conseiller professionnel, les élèves se réunissent au moins une fois par semaine et apprennent à gérer leur entreprise en accomplissant un certain nombre de tâches : rechercher un produit ou un service à commercialiser, réaliser une étude de marché, trouver des fournisseurs, vendre des actions afin de se constituer un capital, rédiger des statuts, ouvrir un compte en banque, élire un PDG et des directeurs de services, choisir un nom et un logo, élaborer une stratégie commerciale, réaliser une campagne de publicité, fabriquer le produit, le commercialiser, suivre les ventes, tenir les comptes et les clôturer en fin d'année.

Dans le projet des mini-entreprises, les élèves prennent des décisions et en assument la responsabilité.

Ils poursuivent un but précis (bien gérer leur entreprise), se sentent valorisés par l'action, peuvent mesurer et savourer eux-mêmes les fruits de leurs efforts, deviennent ainsi motivés et apprennent mieux.

Contrairement à un entrepreneur dans une grande entreprise, le jeune entrepreneur a parfaitement droit à l'erreur et c'est justement en faisant des erreurs qu'il va apprendre.

